



MONTPELLIER 2020

La lettre de « Sursaut »

Février 2014, n°11

« Réveillons-nous bonnes gens ! »

Dans deux mois, nous sommes appelés à voter pour désigner la prochaine équipe municipale. Pour le moment, aucun candidat n'a développé de façon détaillée son projet pour la ville pour Montpellier. Il serait dommage que leur attention soit uniquement mobilisée par la confection de leurs listes et la négociation de leurs alliances. La presse, si l'on en juge leurs « unes » semble, en tous cas, uniquement friande de ces infos. La démocratie a d'autres exigences.

Donner aux montpelliérains des occasions de débat, de réflexion et d'élaboration de propositions concrètes sur notre vie politique locale en saisissant l'occasion de cette échéance est une marque de maturité républicaine. Comment ne pas craindre, dans le cas contraire, un risque croissant d'abstentionnisme ? Si les gens ne se sentent pas concernés, comment espérer les voir se mobiliser en masse pour des enjeux auxquels on ne les convie pas ?

Sachons « les » réveiller ! sachons « nous » réveiller ! car c'est à nous tous que ce devoir incombe.

Sachons nous mobiliser pour les rendez-vous publics qui nous seront proposés : Jean Pierre MOURE doit organiser un premier grand meeting le vendredi 7 février au Parc des Expositions.

Montpellier 2020, de son côté, continue d'assurer sa fonction d'éveil citoyen en tenant le cap qu'elle s'est fixée depuis bientôt 3 ans, celui d'un laboratoire d'idées, source de débats et de propositions. En janvier, nous avons organisé une première soirée « Controverses » 2014 avec Patrice CANAYER et participé à un débat public avec MONTPELLIER VILLE 30. Vous en trouverez les grandes lignes dans ce numéro.

Ces rencontres sont en prise directe avec les grands enjeux de société actuels et apportent des propositions concrètes pour un meilleur vivre ensemble ce qui est la première tâche de toute ambition municipale, la seconde consistant à savoir dès aujourd'hui travailler ce que Montpellier sera demain. Pour conforter cette exigence d'appel à un travail collectif, Ariane MNOUCHINE, metteur en scène et fondatrice du Théâtre du Soleil, a su trouver des mots d'une admirable justesse dans les vœux qu'elle a publiés dans Mediapart à l'occasion du nouvel an : nous ne devons pas laisser nos élus faire de la république « *un chantier interdit au public* ». En voici de larges extraits : l'intégralité peut être lue sur la site du journal Mediapart (<http://t.co/VBFd62gigw>).

Les vœux d'Ariane MNOUCHKINE



Ariane MNOUCHKINE, journal *Mediapart* du 1 janvier 2014

« Etre consultés de temps à autre ne suffit plus. Plus du tout. Déclarons-nous, tous, responsables de tout. Entrons sur ce chantier. Pas besoin de violence. De cris, de rage. Pas besoin d'hostilité. Juste besoin de confiance. De regards. D'écoute. De constance. L'Etat, en l'occurrence, c'est nous. Ouvrons des laboratoires, ou rejoignons ceux, innombrables déjà, où, à tant de questions et de problèmes, des femmes et des hommes trouvent des réponses, imaginent et proposent des solutions qui ne demandent qu'à être expérimentées et mises en pratique, avec audace et prudence, avec confiance et exigence.

Ajoutons partout, à celles qui existent déjà, des petites zones libres.

Oui, de ces petits exemples courageux qui incitent au courage créatif.

Expérimentons, nous-mêmes, expérimentons, humblement, joyeusement et sans arrogance. Que l'échec soit notre professeur, pas notre censeur. Cent fois sur le métier remettons notre ouvrage. Scrutons nos éprouvettes minuscules ou nos alambics énormes afin de progresser concrètement dans notre recherche d'une meilleure société humaine ».

Ariane Mnouchkine conclue ses vœux par une adresse plus particulière aux enfants : *« Et surtout, surtout, disons à nos enfants qu'ils arrivent sur terre quasiment au début d'une histoire et non pas à sa fin désenchantée. Ils en sont encore aux tout premiers chapitres d'une longue et fabuleuse épopée dont ils seront, non pas les rouages muets, mais au contraire, les inévitables auteurs.*

Il faut qu'ils sachent que, ô merveille, ils ont une œuvre, faite de mille œuvres, à accomplir, ensemble, avec leurs enfants et les enfants de leurs enfants.

Disons-le, haut et fort, car, beaucoup d'entre eux ont entendu le contraire, et je crois, moi, que cela les désespère ».

Soirée « Controverses » du 11 janvier 2014

Patrice CANAYER : « Sports et territoires »

Patrice Canayer est entraîneur et manager général du Montpellier Agglomération Handball. Il a décidé d'ouvrir sa compétence bien au-delà de la seule autorité qu'il a acquise dans sa discipline en s'engageant dans des réflexions et propositions sur la place et la fonction du sport dans la vie territoriale. Il avoue lui-même ne pas être un donneur de réponses car il en connaît le caractère illusoire : « *les certitudes sont toujours dangereuses* ». Il préfère soulever des questions et y apporter des éclairages et des engagements, une manière, comme il dit de « *rendre ce que j'ai reçu* ».

En réponse à Gérard Dorival qui, en ouverture de la soirée, a présenté son glorieux palmarès à Montpellier avec son club de hand, il souligne que ce qui est remarquable n'est pas tant le chiffre de ce palmarès que le fait qu'il ait acquis ces titres au sein d'un même club : c'est une performance unique mais aussi un signe de fidélité à sa région — alors qu'il a longtemps pratiqué hors du Languedoc-Roussillon — et à sa ville — lui Nîmois d'origine, bien installé à Montpellier la voisine plus que la concurrente comme on s'est souvent plu à identifier les deux cités.



Montpellier a une position nationale (et européenne) extraordinaire de reconnaissance : c'est une ville référence en matière de sport. Beaucoup de ses habitants l'ignorent. Cette situation privilégiée est née d'un choix politique et d'une stratégie. « *Mais ce n'est pas parce que Montpellier a eu ce passé qu'il y a un avenir assuré* ». C'est pour cela que Patrice Canayer juge le moment impératif pour poser la question de la place que nous voulons que le sport occupe dans les projets territoriaux pour les deux à trois décennies à venir.

Le rapport du sport avec ses financeurs

A un niveau global, le rapport du sport avec l'Etat s'est considérablement modifié depuis 40 ans. Il a évolué dans le sens d'un désengagement progressif, d'abord avec la décentralisation, puis avec l'arrivée de financements privés. Si dans un premier temps ce sont des individus qui ont joué le rôle de « mécènes », les investissements privés d'aujourd'hui sont le fait de capitaux à consonances étrangères : fonds de pension internationaux, Qatar, pays de l'Est. Cette pénétration du monde économique est tellement conséquente (le football en est le révélateur par excellence) qu'elle paraît incontournable : le sport est devenu une activité économique majeure qui attire des capitaux,

certainement plus en recherche d'image que de rentabilité immédiate. Pour P. Canayer, on ne gagne pas d'argent directement dans le sport — sauf peut-être quelques exceptions — mais on y gagne à coup sûr en termes médiatiques et en retombées indirectes. Ceci entraîne un corollaire très important : nous devons arrêter de considérer le sport comme une dépense, c'est un investissement majeur et riche de conséquences. Il est un des facteurs de reconnaissance et de développement d'une communauté urbaine, d'une région.

Le sport au niveau local

A l'échelon local, l'évolution de ces dernières décennies apparaît d'abord comme marquée par une prolifération des intervenants, ville, département, région, district hier, aggro aujourd'hui, métropole demain, entrepreneurs privés, associations, etc. Cela entraîne une structuration de plus en plus complexe de la sphère sportive constituée par l'intervention de spécialistes multiples. Comment faire travailler ensemble ces multiples acteurs? Comment solidariser leurs actions et, en termes d'économie, comment mutualiser leurs interventions ?

La réponse, pour Patrice Canayer, réside dans un choix politique : « *il faut que la puissance publique se positionne* ». Trois voies peuvent être prises. La première serait de tout privatiser avec les risques que l'on mesure clairement : déséquilibres au profit d'un rendement immédiat et maximalisé. La deuxième de maintenir à tout prix le modèle mixte privé/public actuel qui dispose d'héritages et de savoir-faire, mais qui demanderait certainement un temps de renouveau. Le manager du MAHB en propose une troisième : réfléchir à un nouveau modèle constitué d'un travail en commun entre le monde du sport (les acteurs professionnels, les associations), le pouvoir public et les partenaires privés. Le sport est, par nature, une activité transversale, « *il est partout* ». Sa gestion harmonieuse nécessiterait donc la présence à l'échelon territorial des compétences d'un « manager général » défini comme « *quelqu'un qui essaie de donner du sens à l'action de tout le monde* ».



Patrice Canayer illustre cet aspect par la relation entre le sport et le tourisme. A une époque, il avait été envisagé de créer une équipe municipale chargée spécialement de « l'événementiel » : cela peut devenir une urgence. Comment créer, en effet, des événements à fort retentissement sur Montpellier ? Comment définir une stratégie volontariste de projets, sachant que « *si tu ne te bagarres pas, tu n'obtiens rien* » ? Comment harmoniser les événements entre eux pour qu'ils ne se nuisent pas les uns les autres ? Comment, enfin, réfléchir à une utilisation optimale des équipements aussi bien hôteliers que sportifs et culturels ? La salle Arena, par exemple, représente une réussite incontestable dans sa conception et dans son rapport qualité/prix : par contre n'est-elle pas considérablement sous-utilisée et

sous-exploitée ? Pourquoi la fermer tout l'été ? une bonne gestion doit savoir mixer une meilleure occupation avec une meilleure rentabilité, en repensant, également, son environnement géographique immédiat. Il est donc impératif de créer une instance qui réponde aux deux questions : qui le fait ? comment le fait-on ?

Le débat

Dans le débat avec le public, d'autres questions concrètes sont abordées.

Comment imaginer le maillage du territoire urbain en équipements ? Plutôt qu'à la logique « mon village/mon stade » il faut désormais penser à des équipements intercommunautaires, comme c'est le cas avec les piscines ou les gymnases.

Mais, en même temps il faut savoir imaginer des équipements modulables qui ne soient pas à usage unique : les gradins modulables ouvrent des perspectives d'activités diverses dans un même lieu.

On doit repenser également la nécessité des équipements de quartier. On a longtemps imaginé qu'il suffisait d'installer un équipement pour créer une activité : l'histoire des quartiers de banlieue a vite montré l'erreur. Dans les pays du Nord de l'Europe, les équipements font partie intégrale de la création du lien social : c'est ainsi qu'il faudrait les imaginer. De même, on a trop longtemps confié leur « surveillance » à des « gardiens » : là aussi, il faudrait plutôt des « managers », c'est-à-dire des personnes capables de penser et d'organiser une utilisation transversale des lieux, dans leur contexte social au lieu de leur renfermement en les dédiant à une activité spécifique.

La réforme des « rythmes scolaires », enfin, amène à l'école d'autres professionnels que les seuls enseignants. Recruter un animateur sportif pour des contrats limités à 4 fois 2 heures/semaine est une chose impossible, ... sauf, si elle est pensée dans une mutualisation de moyens. Patrice Canayer propose de la contractualiser avec les associations : la ville pourrait leur accorder des subventions leur permettant d'engager les salariés dont elles ont besoin. Une partie de leur temps serait consacrée à cette animation scolaire. L'avantage, on le voit, est double : la garantie pour l'école et les familles d'intervenants de qualité et fidèles dans le temps, l'obtention pour les associations de ressources financières et d'encadrement pérennes. Ceci, bien sûr, entraîne l'engagement d'un vrai accompagnement professionnel de ces jeunes.

Que retenir ?

De cette soirée avec Patrice Canayer on peut dégager deux lignes fortes d'orientation de l'action politique allant bien au-delà de la seule sphère sportive.

La première est « la transversalité ». Le temps des répartitions binaires d'appartenance est révolu. On ne peut plus raisonner sur le seul fond des dichotomies public/privé, Etat/Région, lucratif/non lucratif, sports d'élite/sports de masse. Tout se joue dans la multiplicité d'intervenants différents venus d'horizons divers possédant chacun leur compétence : cette multiplicité nécessite une circulation horizontale coordonnée entre eux. Cette coordination doit être le fait d'une structure repérable (personne ou instance).

La seconde est celle de la mutualisation des moyens. Le sport de haut niveau à Montpellier a toujours été assorti d'un engagement des clubs de haut niveau à œuvrer dans le milieu scolaire. Cette mutualisation doit sous-tendre également l'indispensable vie associative : elle a besoin de subvention pour exister le plus souvent. Elle doit, en retour, être associée de façon plus contractuelle à la vie publique.

Patrice Canayer a souvent fait le parallèle entre le sport et la culture : « *on ne sait pas où les mettre, et pourtant ils sont partout* ». Ils constituent, l'un et l'autre, le fondement aussi bien de l'harmonie de chacun avec lui-même qu'avec les autres, ce que l'on peut nommer peut-être simplement « l'humanité ». Nous aurons l'occasion de revenir, cette année sur les accroches sociales et territoriales de la culture. Pourquoi pas avec Ariane Mnouchkine ?

Soirée du 22 janvier 2014

« Et si Montpellier passait à 30 km/h ? »

Notre association a accepté d'être partenaire de la soirée qu'organisait l'association « MONTPELLIER VILLE 30 » autour de cette question simple : « *et si Montpellier passait à 30 km/h ?* ». L'argumentation est simple. Elle suppose, par contre, une révolution moins simple dans nos têtes et dans notre relation au temps et à l'automobile : considérer une ville tournée vers le piéton et non vers l'usage prioritaire de la voiture. Etrange révolution qui donne sens à un regard différencié sur la ville, son architecture spatiale, son fonctionnement. Jacqueline MARKOVIC, Guylaine LANG-CHEYMOL et Marc LE TOURNEUR ont, tour à tour, permis au moins à ceux qui étaient là, de réaliser que ce que l'on considère comme une évidence peut être très vite relativisée à partir du moment où l'on sait changer le regard. C'est une piste que nous avons ouverte dans nos propositions en nous référant aux *Slow villes* ou aux *Cittaslows*. Nul doute que des convergences sont apparues qui ne demandent qu'à être retravaillées ensemble.



« 30 km/h en ville, pour des rues plus sûres et plus calmes, une circulation apaisée et fluidifiée !

Le concept "ville 30" consiste à généraliser le principe des zones 30 à l'échelle d'une ville entière. Le 30 km/h devient la règle et le 50 km/h l'exception, dans quelques grandes artères seulement. À Montpellier, les boulevards de ceinture ou les voies rapides comme les avenues de la Liberté ou Mendès-France pourraient figurer parmi ces exceptions. Mais pour l'essentiel la ville passe à 30, et cela change tout !

Rouler à 30 km/h, c'est d'abord se donner les moyens de lutter contre le fléau de l'insécurité routière. Les statistiques recueillies dans les villes passées à 30 km/h sont éloquentes. Aux Pays-Bas, la diminution des accidents a été de 42 %, et jusqu'à 60 % au Royaume-Uni.

Rouler à 30 km/h, c'est aussi agir contre le bruit et la pollution par une circulation apaisée, à vitesse constante, sans à coups. Tordons ici le cou à une idée reçue : si beaucoup d'automobilistes dépassent

fréquemment les 50 km/h entre deux feux rouges, la vitesse réelle d'une voiture sur un trajet standard en ville ne dépasse jamais 20 km/h !

Mieux encore, la ville 30 rend possible une meilleure cohabitation de tous dans l'espace public : les écoliers et collégiens peuvent circuler à pied sans crainte, les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap sont plus autonomes, les parents avec poussettes voient leurs déplacements facilités. Plus besoin de pistes cyclables séparées : à 30 km/h le vélo a toute sa place sur la chaussée. Plus besoin de dos d'âne ou de chicanes : à 30 km/h, la conduite apaisée devient un réflexe. La Ville 30 c'est donc aussi une économie pour la collectivité.

Berlin ou Cologne, Lorient ou Sceaux : grandes ou petites, de nombreuses villes européennes sont déjà passées au concept "ville 30". En France le mouvement s'accélère : Angers prévoit de limiter à 30 km/h 90 % de ses rues avant 2015, Nantes et Rennes 75 % avant 2020. Pourquoi pas Montpellier ? Le collectif "Montpellier Ville 30", qui réunit aussi bien des citoyennes que des organisations (FNAUT, CLCPH, associations Mandarine ou Vélocité, etc.) entend y contribuer.

Par-delà cette action locale, le collectif "Montpellier Ville 30" a également participé à la campagne en faveur de l'Initiative Citoyenne Européenne "Redonnons vie à nos rues", qui vise à faire du 30 Km/h la vitesse standard dans les zones urbaines des 28 pays de l'Union ».



Un exemple d'une belle réhabilitation urbaine d'une voie de circulation : la rue de NA ZARETH